



11 FEVRIER 2020

> 02 MARS 2020



Mardi 11 février 2020 / Moselle Madon

Une nouvelle OPAH en Moselle et Madon

Après une étude préparatoire menée en concertation avec les communes et les acteurs du logement, la communauté de communes Moselle et Madon vient de valider le projet de convention pour une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Cette opération permet de conventionner avec le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) pour apporter des aides aux propriétaires occupants selon des conditions de ressources ou aux propriétaires bailleurs privés.

Plusieurs axes spécifiques sont retenus : l'amélioration thermique, la création de logements locatifs, la lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé, l'accompagnement des copropriétés et enfin, les travaux permettant l'adaptation au handicap et au vieillissement.

Le projet de convention et un registre pour faire part de remarques sont mis à disposition jusqu'au 2 mars 2020 au siège administratif de la CCMM aux heures d'ouverture (lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h).

Jeudi 13 février 2020 / Moselle Madon

Un festival pour fêter les 10 ans de la Filoche



Une présentation du festival des 10 ans de la Filoche aux associations, aux scolaires et aux habitants.

Au printemps 2010, la Filoche ouvrait ses portes et pour célébrer ses 10 ans. La médiathèque invite le public à venir souffler ses bougies. Une multitude d'événements seront organisés à cette occasion.

Pour préparer cet anniversaire, la médiathèque a organisé une grande réunion d'information pour les acteurs de Moselle et Madon pour leur présenter le programme.

En effet, en amont de ces festivités, la Filoche organisera des actions préparatoires et participatives sous forme d'ateliers et d'actions artistiques qui seront proposées aux habitants, aux associations ou aux scolaires qui souhaitent participer.

Le programme est dense et varié. Il commencera par un « Flach Mob » organisé en partenariat avec l'école de musique E3M qui fêtera, elle, ses 30 ans. Ce sera une danse géante aux sons d'instruments de percussions.

Ensuite, s'enchaîneront une multitude d'ateliers et de spectacles participatifs comme une fête de la soupe, un concours de dessin, un atelier théâtre d'objets mais aussi de la musique, du cinéma et des expositions.

Pour fêter ses 10 ans, la Filoche s'invitera dans d'autres manifestations du territoire comme la Broc'n'Roll ou la Fête du fer.

Si la Filoche se situe à Chaligny, c'est tout naturellement que de nombreux rendez-vous seront organisés dans plusieurs communes de Moselle et Madon.

Vendredi 14 février 2020 / Méréville

Michèle conte des rêves



Les enfants sont fiers de leurs bougies à leds

Samedi à la bibliothèque se sont déroulées les immanquables « Histoires de Michèle Rouillon ». Le thème n'était pas des histoires à dormir debout, encore que, mais sur le sommeil. Du livre « Il était trois fois la belle au bois dormant », revisité, qui s'endormait partout, en passant par l'oiseau du sommeil, ou le marchand de sable qui ne passe pas,

que de lectures apaisantes pour nos dix-neuf bambins de 4 à 10 ans, délivrées par la voix douce de Michèle. À l'issue des lectures, passage obligé chez Sophie Schwaederle pour confectionner une veilleuse en papier-calque avec des idées de motifs dessinés et peints, apportés par les enfants, dans laquelle se trouve une bougie, mais à leds, sécurité oblige. De quoi passer de bonnes nuits à venir en se remémorant les contes à dormir, couché cette fois.



COMMUNES

CCMM

« La Tournelle » valorise les études professionnelles



Le proviseur, M. Beaufort avec des élèves.

Le proviseur du lycée de « la Tournelle » a convié élus et membres de la communauté de communes de Moselle et Madon pour présenter l'établissement et valoriser les études professionnelles. Les 280 élèves de ce lycée étudient notamment l'accompagnement éducatif petite enfance.

Le proviseur du lycée, M. Beaufort, a invité de nombreuses personnes dont des élus de plusieurs villages et des membres de la communauté de communes de Moselle et Madon, pour présenter le lycée. Une manière de faire visiter et de valoriser l'établissement « la Tournelle », ainsi que les études professionnelles, souvent boudées pour de mauvaises raisons.

65 professionnels de secteurs différents pour encadrer

Le lycée est une structure atypique de 280 élèves, de soixante apprenants (diplôme aide-soignante, diplôme auxiliaire puéricultrice et CAP petite enfance), et de soixante adultes en formation modules courts ; avec IFAS et le CFA du sanitaire et sociale.

Une équipe de 65 personnes tous corps de métiers confondus s'occupent de ces élèves.

Le lycée dispose d'un internat de quarante-deux places, d'une maison des lycéens et d'un plateau technique (pôle enfant, cuisine pédagogique, chambres des erreurs).

Les objectifs de ce lycée sont d'accompagner l'élève dans l'élaboration de son projet professionnel et de consolider ses apprentissages, en ayant des compétences et connaissances générales et professionnelles.

Les parcours sont adaptés aux besoins de chaque élève, pour favoriser son insertion professionnelle et sa poursuite d'études.

Petite enfance et service en restauration

Dans ce lycée sont proposés un Bac Pro ASSP structure ou domicile, CAP accompagnement éducatif petite enfance, CAP production et service en restauration.

Quelques élèves ont ainsi présenter leurs parcours particulièrement différents réalisables dans l'établissement.

Enfin, ils ont terminé en citant un mot qu'il leur venait en tête par rapport au lycée : accompagnement, apprendre, chaleureux, familial, entouré et écouté ont notamment été cités.

Vous pouvez visiter le lycée et prendre des renseignements le samedi 28 mars lors des portes ouvertes.

Dernier conseil municipal

Pour le dernier conseil municipal de sa mandature, le maire a soumis à son conseil municipal un ordre du jour en 8 points : actualisation des statuts de la CCMM, convention d'affectations des affectations du domaine public pour le passage de la V50 (véloroute passant de Méréville à Flavigny), organisation de la natation scolaire et des transports scolaires, modification du contrat enfance et jeunesse (périscolaire et loisirs), ouverture par anticipation des crédits budgétaires pour 2020, convention de mutualisation avec le SDE54 (syndicat d'électrification du département), recours aux services du Centre de gestion de la fonction publique, convention et subventions des Francas, en accord avec l'association départementale.

Un ordre du jour adopté à l'unanimité, sauf une abstention sur l'anticipation des crédits budgétaires 2020.

Après avoir répondu à quelques questions diverses, M. Bousser a tenu à remercier ses adjoints et conseillers municipaux, le directeur des services, ainsi que les personnels techniques pour tout le travail effectué tout au long de ce mandat.

Les difficultés de trésorerie ont retardé certains paiements de factures de la mairie

Le débat d'orientation budgétaire du dernier conseil municipal s'est limité à une intervention de l'unique opposant, Claude Schlegel, qui observait que « depuis 2017, les finances de la ville sont négatives, et un courrier de la préfecture relève un déséquilibre de 565 000 € », s'attirant la réplique du maire : « Vous n'avez pas dit la vérité, vous ne savez pas lire les documents de la Cour des comptes ».

Le maire notait cependant « des difficultés de trésorerie constatées depuis fin 2016 », ayant causé des retards dans le paiement des factures qui seront résorbés en 2020 « pour revenir à une constatation des charges correspondant à l'exercice et le maintien de la politique de désendettement ».

Le budget sera voté après les élections municipales. Le recours à un emprunt est possible, selon le maire, vu les taux très bas des intérêts.

L'adjoint Pascal Schneider a résumé les actions de la CCMM : donner un égal accès à des transports publics optimisés ; accroître l'offre touristique et améliorer la zone portuaire, qui accueillera huit nouvelles entreprises.

Une subvention exceptionnelle de 10 200 € est accordée au club de foot GSNM, en difficulté suite à une condamnation liée à un litige avec un ancien entraîneur.

La fête foraine aura lieu du 4 au 16 avril. Un contrat doit être signé pour l'élection de miss Meurthe-et-Moselle 54.

Le prochain conseil aura lieu le 13 mars.

Lundi 24 février 2020 / Neuves-Maisons

La mine, une référence du tourisme industriel



Les visites de l'ancienne mine sont de plus en plus nombreuses.

Après avoir reçu les équipes du pôle muséal de la Métropole du Grand Nancy (Musée du fer de Jarville, Muséum-Aquarium de Nancy), l'Agence du patrimoine de la culture industrielle (APCI) et la commune, recevaient les personnels de l'office du tourisme de cette même métropole pour une visite de la mine.

Cette journée, comme l'a souligné le directeur de l'office de tourisme, Hervé Divet-Porterat, a permis de

faire découvrir mieux que lors de diverses réunions, l'intérêt du site du Val de fer.

Ainsi se consolide une collaboration, entamée il y a quelques années avec le Musée du fer, pour continuer à développer le tourisme industriel à l'échelle de la multipôle Sud-Lorraine, en mettant en valeur le travail des hommes du fer, si importants dans la création de richesse de notre région.

D'ailleurs, le président de la Métropole a écrit au maire de Neuves-Maisons, pour accepter que Neuves-Maisons accueille la 2e journée d'étude autour de la question du tourisme et du patrimoine industriel, journées engagées par le Musée du fer et sa directrice Odile Lassère, et la directrice du tourisme à la Métropole, Aurélie Frenztz, en liaison avec Vincent Ferry, directeur de l'APCI, et de Pascal Raggi, historien de l'Université de Lorraine.

Cette journée, qui se déroulera à Neuves-Maisons le 6 avril, accueillera tous les acteurs œuvrant dans la région pour la conservation et la promotion touristique du patrimoine industriel.

En attendant cette journée, la mine sera ouverte au public tous les jours des vacances du jusqu'au 1^{er} mars, de 13 h 30 à 16 h 30, sans réservation, puis les dimanches et jours fériés.

« On embauche »



Damien Peraudin, Directeur général de la SAM

Quels sont les principaux projets pour cette année ?

Grâce à un nouvel investissement du groupe Riva, à hauteur de 50 M€, nous allons pouvoir changer une partie de la chaîne du laminoir (N.D.L.R. : ces machines datant des années 70) qui disposera ainsi de machines neuves. Nous peaufinerons également notre nouvel atelier de treillis soudés.

Et en termes de ressources humaines ?

Nous avons récemment recruté plusieurs personnes en CDI, mais on embauche toujours, notamment pour faire tourner cette nouvelle tréfilerie. Malheureusement c'est très compliqué de trouver de la main-d'œuvre. Nos besoins concernent essentiellement des postes d'ouvriers et techniciens de maintenance électrique ou mécanique, mais nous recherchons aussi des ingénieurs. Nous ne sommes fermés à aucun profil même si, généralement, nos employés ont un cursus de BTS ou CAP. Nous développons d'ailleurs l'apprentissage, et la formation interne pour fidéliser nos salariés.

Et la concurrence ?

Elle vient de divers pays d'Europe -notamment d'Allemagne- mais aussi de Chine, et de Turquie pour le treillis soudé. Notre activité dépend aussi du prix de la ferraille que nous achetons, et qui a tendance à fluctuer pas mal ces derniers temps.

S.C.



ACTUALITES

DIVERSES

Dominique Potier : des vœux sous le signe de l'écologie

Plus de 700 personnes étaient rassemblées mardi au centre culturel Jean-l'Hôte de Neuves-Maisons où le député de la 5e circonscription Dominique Potier formulait ses vœux de bonne année. Il a débuté par un vibrant hommage à Fernand Nedelec décédé ce mardi.

« Nous avons perdu un grand résistant, une grande figure de la république. Je souhaite que son courage inspire une nouvelle génération civique. C'était un héros et c'était notre ami ». Le député Dominique Potier a introduit ses vœux par ces mots en hommage au résistant Fernand Nedelec avant de rappeler son engagement politique et plus particulièrement ses combats sur le changement climatique, l'environnement et l'écologie. « Alors que des milliards sont dépensés pour la publicité de produits industriels et à peine quelques millions pour l'environnement, ce que je propose c'est de doter la société de façon démocratique d'un langage commun, de labels, d'une responsabilité sociale et environnementale qui soit certifiée publiquement et qui redonne au citoyen la capacité de choisir leurs produits, leurs services et leur mode de vie. Cette idée que je défends, je suis heureux qu'elle ait été reprise dans la loi Egalim et il est important que la science et la démocratie disent ce qui est bon pour l'avenir de l'humanité et pour chacun de ses concitoyens ».

« Il y a aussi une victoire »

Il a embrayé sur ce même combat écologique et citoyen en abordant le sujet de la production textile. « Il y a aussi une victoire. Avec 32 voix contre 30, dans l'émotion des débats parlementaires, nous avons obtenu la capacité de rendre obligatoire à terme l'affichage social et environnemental du textile. Le textile, ce n'est pas rien, c'est la deuxième industrie la plus polluante au monde et parfois c'est également le travail forcé et celui des enfants. Demain, il sera possible d'acheter un vêtement en sachant que sa fabrication respecte cet engagement environnemental et social ».
